

ACTIONS INCLUSIVES « L'ACCES DE TOUT A TOUS »¹ Nos ENGAGEMENTS 2023 /24

Ces actions sont la déclinaison opérationnelle de la politique générale de handicap pour le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois

1. La détection par l'équipe du Centre Hospitalier de Blois à plusieurs niveaux

- Lors de l'inscription en formation (identification dans le dossier d'inscription)
- Lors de l'entrée en formation
- Lors du suivi pédagogique

2. L'accompagnement pour tous

Dans les locaux du Centre Hospitalier

Faciliter le repérage dès l'entrée dans les locaux par l'affiche des salles et des formations Faciliter le repérage des salles par leur identification

• Pour tous les documents réalisés à usage des apprenants :

Privilégier l'écriture ARIAL 14, interligne 1,5, aérer les paragraphes, structurer avec des puces, numéroter les pages.

Pour les activités pédagogiques :

- o Communiquer les supports avant le cours, dans un délai suffisant
- Des PPT en support blanc sans animation excessive et contenant les essentiels, les définitions, les concepts et ce afin de limiter la prise de notes aux compléments oraux pendant le cours
- Les PPT sont déposés en version PDF
- o Privilégier toujours une double transmission des consignes / consignes par oral et par écrit
- Favoriser les temps de Synthèse et de réactivation des connaisssances
- Favoriser un débit de parole calme
- Pour les documents ou PPT
 - Structurer par un plan, des titres

¹ Guide d'accompagnement et de pédagogie innovante /handicaps cognitifs et psychiques/ vers une meilleure accessibilité dans l'enseignement supérieur / sciences PO



- Dévoiler vos textes progressivement
- o Proposer des bibliographies, pour aller plus loin à son rythme

Pour la réussite :

Favoriser l'apprentissage au Centre Hospitalier

A l'institut

• Un projet d'accompagnement personnalisé peut être mis en œuvre

> Pour faciliter la réussite pour tous aux évaluations

- Formuler les questions par un verbe : citer, expliquer, définir ... et un seul verbe par question
- Faire reformuler les consignes

Aménager les mises en situation

- Proposer des évaluations adaptées en respectant les critères d'évaluation
- Donner lentement les consignes si nécessaires
- Pour les aider à gérer leur temps

3. La formation et l'accompagnement des formateurs

- Un engagement à se former pour les référents handicap
- Constitution d'un comité de pilotage regroupant l'ensemble des formations
- Un partenariat à développer avec le référent handicap de l'établissement support et à développer avec les référents handicaps des autres instituts de formation du Collegium Santé CVL

Validée le 27/05/2024